

**BURKINA-FASO**

**SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE**



**Autorité de Régulation  
de la Commande Publique**

---

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018**

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRIE DE ZORGHO**

N° Réf : 82/18/TAK/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) /[dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) /[secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE .....	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante .....</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission .....</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché .....</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d’ordre général .....	14
b-	Préparation du marché .....	14
	<i>Pour ce qui est de la préparation des marchés, il convient de souligner que le libellé de l’objet du marché 2 relatif aux travaux de réfection des locaux du bâtiment principal de la Mairie de ZORGHO, est non mentionné dans le plan prévisionnel de passation des marchés publics. ....</i>	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu .....	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (Appel d’Offres Ouvert Accéléré) s’il y a lieu	15
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu.....	15
e-	Dossier d’appel à concurrence .....	15
f-	Présentation des offres .....	16
g-	Réception des offres.....	16
h-	Ouvertures des offres .....	16
i-	Evaluation des offres et attribution .....	17
j-	Approbation des travaux de la CAM .....	17
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	17
3.3.4.	<i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché.....</i>	17
a-	Réception et règlement du marché.....	17
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu .....	17
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....	18
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE.....	18
IV.	ANNEXES .....	19

**SIGLES ET ABBREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante  
**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré  
**AOO** : Appel d'Offres Ouvert  
**AOR** : Appel d'Offres Restreint  
**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique  
**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés  
**CC** : Consultation de Consultant  
**CCAG** : Cahier des Charges Administratives Générales  
**CCAM** : Commission Communale d'Attribution des Marchés  
**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières  
**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières  
**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence  
**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres  
**DC** : Demande de Cotation  
**DCF** : Demande de Cotation Formelle  
**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle  
**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers  
**DMP** : Direction des Marchés Publics  
**DPA** : Demande de Proposition Allégée  
**DPro** : Demande de Proposition  
**DPx** : Demande de Prix  
**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers  
**ED** : Entente Directe  
**EDS** : Entente Directe Spécifique  
**ISA** : International Standard Audit  
**MI** : Manifestation d'Intérêt  
**N/A** : Non Applicable  
**ORD** : Organe de Règlement des Différends  
**PI** : Prestation Intellectuelle  
**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics  
**PRM** : Personne Responsable des Marchés  
**TDR** : Termes de Référence  
**TTC** : Toutes Taxes Comprises  
**UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Mairie de ZORGHO a été marquée par la passation de **39 marchés publics** pour un montant global de **254 839 142 FCFA** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **04 marchés publics d'une valeur globale de 35 837 502 FCFA**, soit un taux de représentativité de **10,25 %** en termes de volume des marchés et **14,06 %** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total Marché</b>	39	<b>254 839 142</b>	04	<b>35 837 502</b>	10,25	14,06

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

**Monsieur le**

**Maire de la Commune de ZORGHO**

A

**Monsieur le**

**Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la  
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)**

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2018**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 23% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>La majorité (plus de 79%) des marchés communiqués par l'autorité contractante a été passée selon des procédures peu ou non compétitives (CC, DC DCNF, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<b>Commentaires</b>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes(1)	« <b>06 irrégularités</b> par rapport au code des marchés publics».
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>13 cas de non conformités</b> par rapport au code des marchés publics».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	<i>Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés, aucune anomalie n'a été relevée</i>
Sur le respect des délais	<i>Le contrôle sur les délais a révélé le non-respect de 01 délai. (cf. point 3.3.5).</i>

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

**Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

## **SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

###### *R1 à R3*

Le poste de la PRM au titre de l'année 2018 a été assuré par défaut, par le comptable de la Mairie de ZORGHO qui ne disposait pas d'un acte de nomination. Il a été accompagné dans cette tâche par le Secrétaire Général de ladite Mairie.

La mission relève une incompatibilité en termes de gestion, dans le cumul de ces deux postes.

##### Organisation de la PRM

###### *R4 à R10*

##### Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - Une faiblesse dans le stockage des documents archivés est à relever et se matérialise par une forte insuffisance du matériel d'archivage tels que les armoires de stockage, bacs, palettes... ;
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
  - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la Mairie de ZORGHO tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), il convient de relever que l'AC ne dispose pas d'un dispositif efficace de suivi de la mise œuvre du PPM. Il n'y a pas de preuve de réunion relative au suivi des processus de la commande publique, ni la tenue d'un fichier des marchés. Cependant, nous relevons l'existence d'un registre qui ne nous renseigne pas sur l'exhaustivité des offres reçues sous revue. Aussi, ce registre est tenu avec des sauts de pages. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.

- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017\_393).

La mission n'a enregistré aucune preuve de transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM à la structure chargée du contrôle.

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- L'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- La mise en place d'un manuel de procédures sur la passation des marchés ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- La tenue d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception, les PVs de réunions des organes et les registres côtés, paraphés et sans ratures pendant la période sous revue ;
- L'élaboration et à la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM.

## **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

### **3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante**

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

### **3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission**

### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 23%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

#### **Pièces d'ordre général**

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.
- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;
- Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget.

**Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché**

- Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC) ;
- Courriers déchargés des convocations avec les membres des comités restreints dans le cadre des procédures allégées (cf. marchés 2 et 4) ;
- Les offres des soumissionnaires (cf. Marchés 2, 4)
- PV de délibération et fiche synthétique pour les procédures allégées (cf. marchés 2 et 4)
- Rapport de validation (cf. marché 4) ;
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants ;
- Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI ;
- Procès-verbal de négociation pour les PI ;
- Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement ;
- Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

**3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue**

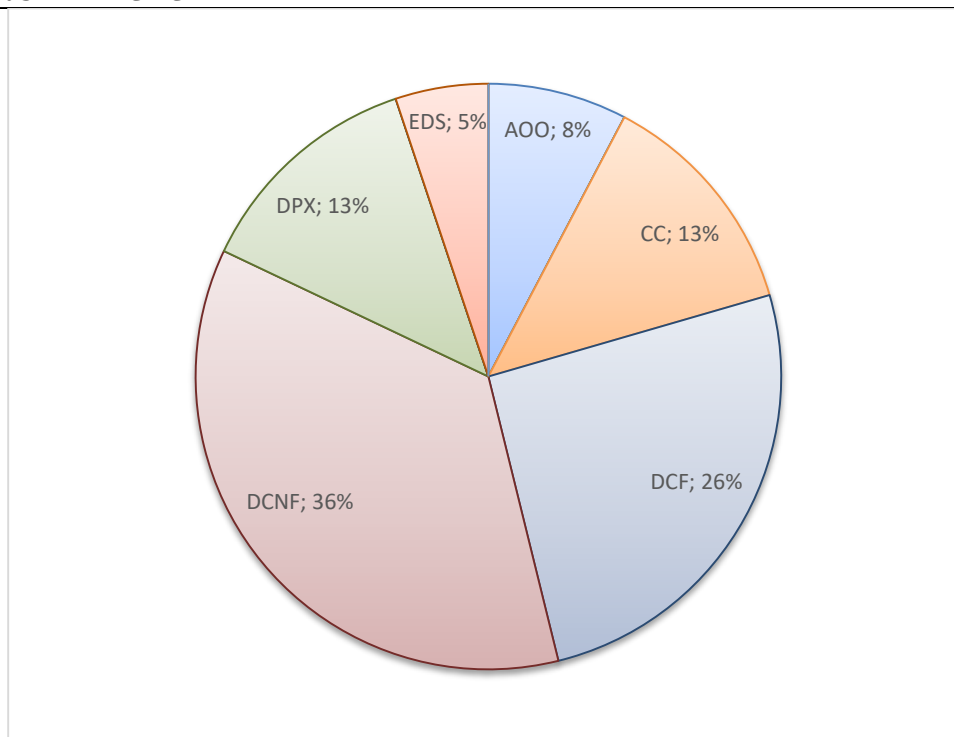
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

**Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

<b>Procédures</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
AOO	3	8
CC	5	13
DC	10	26
DCNF	14	36
DPX	5	13
EDs	2	5
<b>Total</b>	<b>39</b>	<b>100</b>

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer 62% de ses marchés publics. La procédure d'appel d'offres ouvert a été utilisée pour passer 8% des marchés au titre de l'année 2018.

### 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPX	1	7 980 769
DC	1	9 917 033
DC	1	6 589 700
CC	1	1 350 000
<b>Total sélectionné</b>	<b>4</b>	<b>35 837 502</b>
<b>Total communiqué</b>	<b>39</b>	<b>254 839 142</b>
<b>%</b>	<b>10,25</b>	<b>14,06</b>

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur quatre **(04) marchés** d'une valeur globale de **35 837 502 FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

#### *a- Contrôles préliminaires d'ordre général*

**R1 à R8**

#### **Observations**

La mission a relevé :

- L'absence de l'avis du comité chargé de l'examen du PPM ce qui est contraire aux dispositions de l'article 5 de l'arrêté 2017\_393. En effet, la session relative à la réunion du comité se tient, mais n'est pas assorti d'un rapport relatif à leur avis ;
- L'absence de preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

#### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur ;
- Interpeller le comité chargé de l'examen du PPM à transmettre de façon formelle leur avis sur le projet de PPM. (Exiger la transmission du rapport du comité chargé de l'examen du PPM)

#### *b- Préparation du marché*

**R9 à R11**

#### **Observation**

Pour ce qui est de la préparation des marchés, il convient de souligner que le libellé de l'objet du marché 2 relatif aux travaux de réfection des locaux du bâtiment principal de la Mairie de ZORGHO, est non mentionné dans le plan prévisionnel de passation des marchés publics.

#### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions relatives à la modification des PPM en cours d'exécution.

### **3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

#### *a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu*

**R12 à R16**

Non applicable

#### *b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu*

Non applicable

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (Appel d'Offres Ouvert Accéléré) s'il y a lieu

**R22 à R23**

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

**R24 à R33**

**Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé :

- Les fournisseurs consultés par l'Autorité Contractante dans les cas des procédures allégées, ne sont pas inscrits au préalable dans le répertoire des fournisseurs en violation de l'article 72 du décret 2017-049 ;
- Conditions de déroulement de la procédure non respectées pour PI (Art 68 du décret 2017\_049) (R25) et cela se justifie par :
  - L'absence dans le dossier de consultation pour le marché de PI, les TDR indiquant les critères de sélections et leur mode d'application et le projet de marché (Art 66 du décret 2017\_049) (R33)
  - La non constitution d'un comité restreint pour la sélection du consultant (défaut de PV de délibération et de lettre d'invitation aux membres du comité) ;
  - L'absence de preuve de négociation avec le titulaire pressenti (défaut de PV de négociation).
- Consultants consultés par l'AC non préalablement inscrits dans le répertoire des fournisseurs (art 68 du décret 2017\_049) ;
- Absence de preuve de réunion du comité restreint pour la sélection du titulaire dans le cadre de la demande de cotation N° CO-ZRG/09/03/04/00/2018/00018 (cf. marché 2)

**Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à:

- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels ;
- la transparence dans la conduite des travaux de passation des marchés.

e- Dossier d'appel à concurrence

**R36 à R46**

**Observation**

Absence dans le dossier de consultation pour le marché de PI, des TDR, lettres d'invitation indiquant les critères de sélections et leur mode d'application et le projet de marché (Art 66 du décret 2017\_049) (R39)

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'élaboration des TDR pour les marchés de PI.

*f- Présentation des offres*

**R49 à R53**

**Observation**

La mission a relevé l'absence des actes d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité dans les offres des soumissionnaires des marchés (2 et 4) contrairement aux dispositions de l'article 94 du décret 2017\_049.

**Recommandation**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à la prise en compte dans la présentation des offres, d'un acte d'engagement dûment signé par le représentant légal dûment habilité.

*g- Réception des offres*

**R54 à R56**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission a relevé un faible niveau de suivi du registre ou liste des offres réceptionnées. Ce qui ne permet pas de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception de toutes les offres (Art 94 du décret 2017\_049). En effet, les offres des marchés (2, 3& 4) de l'échantillon ne sont pas inscrites dans le registre d'enregistrement des offres réceptionnées.

**Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

*h- Ouvertures des offres*

**R57 à R70**

**Observations d'ordre général**

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence de mention des plis reçus hors délais dans le PV d'ouverture des plis (art 97 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) ;
- Absence au niveau du PV d'ouverture des offres de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre contrairement à l'article 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID ;
- Les pièces obligatoires des offres des soumissionnaires ne sont pas paraphées par les membres de la commission et cela en violation de l'article 98 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID.

**Recommandations**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le PV d'ouverture des offres ;
- la mention dans le PV d'ouvertures des informations sur les plis reçus hors délai. En effet, même si l'autorité contractante a constaté l'absence de plis reçus hors délai, mention doit être faite dans le PV conformément aux textes en vigueur.
- le paraphe des pièces obligatoires des offres des soumissionnaires par les membres de la commission d'attribution des marchés.

*i- Evaluation des offres et attribution*

**R71 à R91**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à notre appréciation.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

**R92**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des offres des soumissionnaires et de la fiche de synthèse de délibération des marchés soumis à notre appréciation

*k- Signature et approbation du Contrat de marché*

**R93 à R100**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au niveau de la signature et de l'approbation des contrats de marchés soumis à notre appréciation.

**3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

*a- Réception et règlement du marché*

**R101 à R121**

Rien à signaler

*b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu*

**R122 à R125**

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

**3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

**Observations d'ordre spécifique**

Sur ce point, la mission n'a pas pu exploiter de façon efficace la fiche renseignée des appréciations des délais pour défaut de certaines pièces clés pouvant nous renseigner sur les dates relatives aux procédures des passations des marchés. Néanmoins nous relevons sur le marché 1, un dépassement de trois (03) jours dans le processus de traitement, de publication de la DPx par la DP-CMEF et transmission de l'avis. En

effet, la DPx a été transmise à la DP-CMEF le 13/03/2018 et sa publication a intervenu le 19/03/2018 soit six (06) jours après sa transmission, pour une norme de 03 jours. Ce retard selon la PRM, est lié à la prise en compte des observations et amendements faits par la DP-CMEF sur le dossier de demande de prix

### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC d'effectuer un meilleur suivi du cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

### **3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

<b>Type de marché</b>	<b>Objet du marché</b>	<b>Montant du marché TTC</b>	<b>RP (1)</b>	<b>RD (2)</b>
Travaux	construction de trois salles de classe +bureau + magasin à Zinguedega	17 980 769	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ et n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés.

### **3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

**Non applicable.** L'autorité contractante n'a enregistrée aucune plainte au titre de l'année 2018.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante \_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

## Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N° IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant [5]
1	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00004	01/06/2018	Acquisition des valeurs inactives et imprimés divers	DCNF	F	BC	00065336 R	AZUR CONCEPT Sarl	784 700
2	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00009	23/08/2018	Réalisation des pauses café et/ou déjeuner	DCNF	F	BC	00086650 W	KABORE Joséphine (Maquis Restau RDA)	270 000
3	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00003	02/11/2018	Acquisition des produits d'entretien ménager	DCNF	F	BC + BN	00088688 A	ANTO LEV COMPAGNY (SIMPORE B. Gilbert)	996 700
4	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00025	20/09/2018	Acquisition de petit matériel médicaux et matériel de protection	DC	F	BN	00019963 Z	LEBGO – GROUP Sarl	1 488 220
5	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00021	31/08/2018	Acquisition de médicaments et consommables médicaux	DC	F	BN	00032006 M	OUEDRAOGO Doulaye (MEDITEC FASO)	1 444 700
6	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00024	15/09/2018	Acquisition d'autres fournitures et petits matériels de classe	DC	F	BC+BN	00033375 H	DAMIBA K. Moïse	6 589 700
7	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00032	15/10/2018	Entretien et réparation de véhicule quatre roues	DCNF	F	BC	00020475 J	André SILGA (Lycée Saint Philippe)	595 000
8	CO-ZRG/09/01/01/00/2018/00035	26/10/2018	Acquisition de vivres pour les cantines scolaires	AOO	F	BN	00001278 M	VENTEX	3 305 851
9	CO-ZRG/09/01/01/00/2018/00028	20/09/2018	Acquisition de vivres pour les cantines scolaires	AOO	F	BN	00054353 U	Commerce Général du Burkina	43 894 222
10	CO-ZRG/09/01/01/00/2018/00029	20/09/2018	Acquisition de vivres pour les cantines scolaires	AOO	F	BN	00054353 U	Commerce Général du Burkina	39 370 967
11	CO-ZRG/09/01/02/00/2018/00010	30/07/2018	Entretien et réparation des PMH	DCNF	F	BC	00080103 X	BALKOULGA N. Mathias	77 000
12	CO-ZRG/09/01/02/00/2018/00012	30/07/2018	Entretien et réparation des PMH	DCNF	F	BC	00082322 J	KABORE Souleymane	56 000
13	CO-ZRG/09/01/02/00/2018/00011	30/07/2018	Entretien et réparation des PMH	DCNF	F	BC	-	KABORE Saïdou	49 000
14	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00020	15/09/2018	Entretien et réparation des véhicules à deux roues	DC	F	BC+BN	00031632 Y	OUEDRAOGO Aïssata (I.CO.DY)	2 029 700
15	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00015	21/09/2018	Entretien et réparation du matériel de bureau	DCNF	F	BC	00063530 U	ZIDA Nestor S.N	600 000
16	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00023	31/08/2018	Recharge de gaz butane	DC	F	BN	00049867 T	MANDE Saydou	1 026 800

Groupement SYNEX - CMC

17	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00040	06/12/2018	Souscription à l'assurance des camionnettes	DCNF	SC	BC	00001552 S	SONAR IARD	553 595
18	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00038	02/11/2018	Entretien et réparation du bâtiment	DCNF	F	BC	00096593 R	KABORE Zoubéré	72 250
19	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00030	20/09/2018	Entretien et réparation du bâtiment	DCNF	F	BN	00050847 X	OUEDRAOGO Zoenabo	681 250
20	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00030	09/11/2018	Entretien et réparation du plateau omnisport	DC	F	BN	00074636 E	Etablissement Tony et Frères	1 498 260
21	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00022	31/08/2018	Acquisition d'autres sources d'énergie	DCNF	F	BN	00032006 M	OUEDRAOGO Doulaye (MEDITEC FASO)	520 000
22	CO-ZRG/09/01/02/00/2018/00013	30/07/2018	Acquisition des fournitures scolaires	DPX	F	BN	00093383 T	ADOMA PLUSSERVICES	15 601 935
23	CO-ZRG/09/01/02/00/2018/00022	01/06/2018	Acquisition des fournitures scolaires	DPX	F	BN	00012629 H	ENIRAF	30 057 128
24	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00001	10/04/2018	Fourniture de carburant	ED	F	BC	00002271 X	TOTAL BURKINA SA	2 569 000
25	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00014	03/08/2018	Fourniture de carburant	ED	F	BC	00002271 X	TOTAL BURKINA SA	2 000 000
26	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00041	06/12/2018	Acquisition des fournitures de bureau	DCNF	F	BC + BN	00065336 R	AZUR CONCEPT Sarll	923 085
27	CO-ZRG/09/03/02/00/2018/00002	22/05/2018	Travaux de construction de trois salles de classe +bureau + magasin à Zinguedega	DPX	T	FPDCT	00062086 V	WEND SONGDA SERVICES	17 980 769
28	CO-ZRG/09/02/05/00/2018/00006	17/07/2018	Suivi technique et contrôle des travaux du CEG	CC	PI	BN	00057934 B	NANEMA Lambert	1 300 000
29	CO-ZRG/09/03/02/00/2018/00007	01/06/2018	Travaux de construction de trois salles de classe +bureau + magasin +électricité solaire à Tamasgo de Torodo	DPX	T	BN	00064681 J	DORIF TECHNOLOGIE	27 981 961
30	CO-ZRG/09/02/05/00/2018/00019	20/08/2018	Suivi technique et contrôle des travaux de Tamasgo de Toroto	CC	PI	BN	00086412 E	OUEDRAOGO Jean Pegdwende	1 350 000
31	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00017	31/08/2018	Acquisition de mobilier pour la MJC	DC	F	BC	00013653 L	TACIME	1 993 020
32	CO-ZRG/09/03/02/00/2018/00031	28/09/2018	Travaux d'aménagement du jardin du Maire	DPX	T	BC	00062086 V	WEND SONGDA SERVICES	21 697 416
33	CO-ZRG/09/02/05/00/2018/00034	16/10/2018	Suivi technique et contrôle des travaux d'aménagement du jardin	CC	PI	BN	00086412 E	OUEDRAOGO Jean Pegdwende	919 000
34	CO-	02/11/2018	Confection et pose de pavé à la	DCNF	T	BC	00071835	NANA Fatoumata	794 000

Groupement SYNEX - CMC

	ZRG/09/03/04/00/2018/00033		DP CMEF				P		
35	CO-ZRG/09/03/04/00/2018/00018	27/08/2018	Travaux de réfection des locaux du bâtiment principale de la Mairie	DC	T	BC	00062086 V	WEND SONGDA SERVICES	9 917 033
36	CO-ZRG/09/02/05/00/2018/00005	03/07/2018	Suivi technique et contrôle des travaux de réalisation de 309 latrines semis finies	CC	PI	BN	00108060 P	DABGO T. Laurentia Elise	1 350 000
37	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00036	26/10/2018	Acquisition de mobilier scolaire	DC	F	BC	00013653 L	TACIME	3 957 720
38	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00016	31/08/2018	Acquisition de mobilier scolaire	DC	F	BC + BN + FPDCT	00013653 L	TACIME	7 743 160
39	CO-ZRG/09/02/05/00/2018/00026	20/09/2018	Délimitation de deux (02) terrains sis hors lotissement de 14 hectares	CC	PI	BC	00097526 P	STRAY SERVICES	800 000

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché [1]	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation [2]	Type de prestation [3]	Source de financement [4]	N° IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant [5]
1	CO-ZRG/09/03/02/00/2018/00002	22/05/2018	Travaux de construction de trois salles de classe +bureau + magasin à Zinguedega	DPX	T	FPDCT	00062086 V	WEND SONGDA SERVICES	17 980 769
2	CO-ZRG/09/03/04/00/2018/00018	27/08/2018	Travaux de réfection des locaux du bâtiment principale de la Mairie	DC	T	BC	00062086 V	WEND SONGDA SERVICES	9 917 033
3	CO-ZRG/09/01/04/00/2018/00024	15/09/2018	Acquisition d'autres fournitures et petits matériels de classe	DC	F	BC+BN	00033375 H	DAMIBA K. Moïse	6 589 700
4	CO-ZRG/09/02/05/00/2018/00019	20/08/2018	Suivi technique et contrôle des travaux de Tamasgo de Toroto	CC	PI	BN	00086412 E	OUEDRAOGO Jean Pegdwende	1 350 000

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau  
d'incomplétude**

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché					Total obtenu (a)	Total attendu (b)	% d'incomplétude (1-a/b)
		1 D P X	2 D C	3 D C	4 C C			
N° dans l'échantillon=====>								
<b>Pièces d'ordre général</b>								
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue	N/A	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget	N/A	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>43%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	1	4	4	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	0	N/A	N/A	N/A	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

1 3	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	1	N /	N /	N /	1	1	0%
1 4	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	1	N /	N /	N /	1	1	0%
1 5	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	0	N /	N /	N /	0	1	100%
1 6	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	0	0	0	0	0	4	100%
1 7	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	0	N /	N /	N /	0	1	100%
1 8	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	0	3	4	25%
1 9	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	1	1	1	1	4	4	0%
2 0	PV d'ouverture des offres	1	0	1	0	2	4	50%
2 1	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N /	N /	N /	0	0	0%
2 2	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	1	1	1	1	4	4	0%
2 3	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N /	N /	N /	0	0	0%
2 4	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	1	1	4	4	0%
2 5	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N /	N /	N /	0	0	0%
2 6	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	1	N /	N /	N /	1	1	0%
2 7	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/ A	N /	N /	N /	0	0	0%
2 8	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	1	N /	N /	N /	1	1	0%
2 9	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	N/ A	N /	N /	N /	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	N/A	1	1	1	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	0	0	4	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	5	20%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	1	1	N/A	2	2	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	1	1	1	N/A	3	3	0%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	1	1	4	4	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

			A	A	A			
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	N/A	1	1	1	3	3	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/A	N/A	N/A	0	0	1	100%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
53	Caution de bonne exécution	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	1	N/A	N/A	N/A	1	1	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>21</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>12</b>	<b>62</b>	<b>82</b>	<b>24%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>								
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	N/A	1	1	1	3	3	0%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	N/A	1	1	1	3	3	0%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	N/A	N/A	N/A	N/A	0	0	0%

		<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>						<b>0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>0%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>														
<b>6</b>	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	1	N / A	N / A	N / A	N / A	1	1					<b>0%</b>	
<b>6</b>	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N/A	N / A	N / A	N / A	N / A	0	0					<b>0%</b>	
<b>6</b>	Plans de recollement	N/A	N / A	N / A	N / A	N / A	0	0					<b>0%</b>	
<b>6</b>	PV de réunion de chantier	N/A	N / A	N / A	N / A	N / A	0	0					<b>0%</b>	
<b>6</b>	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	1	N / A	N / A	N / A	N / A	1	1					<b>0%</b>	
<b>6</b>	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	1					1	1					<b>0%</b>	
<b>6</b>	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières	1					1	1					<b>0%</b>	
		<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>						<b>2</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>0%</b>
		<b>TOTAL =====&gt;</b>						<b>23</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>14</b>	<b>76</b>	<b>99</b>	<b>23%</b>

**Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

**Fiche d'audit de la matérialité physique**

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Ouvrage existant (confère vue photographique)
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**Vue photographique**



**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**




# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante : *Mairie de Nogent*

Date : *28/12/2020*

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	<i>YANNICK ANDRE</i>	<i>Mairie</i>	<i>Comptable</i>	<i>76-57-03-64</i>	
2	<i>BAZILE Jean Yves</i>	<i>Mairie</i>	<i>PRM</i>	<i>70-26-76-44</i>	
3	<i>KERE Jules Sébastien</i>	<i>Mairie</i>	<i>Comptable</i>	<i>70352882</i>	<i>Jules Kere</i>
4	<i>TIENTHON A-KARIN</i>	<i>Synex</i>	<i>Auditeur</i>	<i>76589308</i>	
5					
6					
7					